

Les "personnes âgées immigrées" : quelle réalité ?

Qui sont-elles ?

Le terme "personne âgée immigrée" désigne des personnes âgées de 55 ans et plus, nées étrangères à l'étranger, ayant migré en France et ayant acquis ou pas la nationalité française. Ces personnes connaissent souvent un vieillissement prématuré compte tenu de leurs conditions de travail et de leurs conditions de vie c'est pourquoi on parle de personnes âgées immigrées dès l'âge de 55 ans et non à partir de 65 ans comme c'est le cas le plus souvent.

Pour parler de ce public, différents termes sont utilisés comme celui de "migrants âgés" ou de "travailleurs migrants". Or l'usage de l'un ou l'autre terme renvoie à des représentations différentes. Le terme "migrant" occulte le fait que ces personnes sont installées en France depuis de nombreuses années, même si certaines continuent à faire des allers-retours entre leur pays d'origine et la France. Le terme "travailleur" renvoie ces personnes à une activité professionnelle qu'elles n'ont plus, étant pour la plupart retraitées. De ce fait, ces dénominations paraissent peu pertinentes. La notion de personnes âgées immigrées permet d'inscrire les immigrants âgés dans le cadre de la politique de droit commun.

Toutefois, cette définition présente une limite : elle est datée. En effet, elle découle de l'histoire des migrations et des conditions de travail qu'ont connues les immigrants arrivés pendant les trente glorieuses. La limite d'âge (55 ans et plus) sera peut être amenée à évoluer du fait de la plus grande diversité des profils et situations des immigrants qui arrivent actuellement en France et qui y vieilliront.

Une diversité de profils socio-démographiques

La représentation la plus répandue de cette population est celle d'un public d'hommes, célibataires ou du moins isolés en France, leur famille étant restée au pays. Elle est due au prisme par lequel a été abordée la question du vieillissement des personnes immigrées en France (cf. la fiche "Politique publique en direction des immigrants âgés"). Or cette population d'immigrants âgés qui vit dans les foyers et résidences sociales ne représente "que" 10% des immigrants de plus de 65 ans. La grande majorité d'entre eux vivent dans l'habitat diffus. Dans les faits ces immigrants âgés sont certes des hommes, mais aussi des femmes vivant seul(e)s ou en famille. Parmi eux, il y a aussi des personnes âgées qui sont arrivées récemment sur le territoire français, des primo-arrivants âgés. Le vocable de personne âgée immigrée renvoie donc à une diversité de parcours et de situations comme le confirment ces quelques chiffres ci-dessous.

Le vieillissement des immigrants : une réalité statistique

Les données statistiques (à savoir celles du recensement de la population de 2010 – données INSEE) indiquent que les personnes âgées immigrées âgées de 55 ans et plus étaient 1,7 millions au niveau national. Un peu moins d'une personne âgée sur 10 en France est immigrée (9,3%).

Contrairement à la représentation courante d'une population statistiquement peu élevée, les données font apparaître que la **population âgée immigrée est surreprésentée** parmi la population.

Ainsi, alors que les immigrés représentent 8,5% de la population sur le plan national, leur poids est de 9,3% parmi la population âgée de 55 ans et plus. Cette surreprésentation concerne surtout les hommes. 10,6% des hommes âgés de 55 ans et plus sont, en effet, des immigrés (soit 1,3 point par rapport à la moyenne).

Cette situation est valable sur le plan national mais également en Alsace et en Lorraine. Les **immigrés âgés en Alsace représentent 10,9% de l'ensemble des personnes âgées de 55 ans et plus** (54 494 personnes en 2010). En Lorraine le nombre d'immigrés âgés de 55 ans et plus est de 74 389 personnes, soit 10,7% de l'ensemble de la tranche d'âge.

La situation apparaît donc comme relativement proche entre les deux régions. Elle se singularise par rapport à l'origine de ces personnes. Sur le plan national, ils sont à 49,9% issus de l'Union Européenne. En Alsace, la part des immigrés européens est inférieure puisqu'elle se situe à 48,5% alors qu'en Lorraine elle est largement supérieure puisqu'elle est de 66,8%.

Une diversité des réalités locales

Au-delà des similitudes, il existe de fortes variations au niveau local.

Ces immigrés âgés représentent 31,9% de la population immigrée au niveau national. En Alsace, leur proportion est assez proche de ce taux, voire un peu inférieur (29,5%) alors qu'en Lorraine il est beaucoup plus élevé puisque 40,2% des immigrés ont 55 ans et plus.

Mais la part de ces immigrés âgés varie également selon les départements. Ainsi, les immigrés âgés sont plus nombreux dans le Haut-Rhin que dans le Bas-Rhin en pourcentage mais pas en valeur absolue. On comptait en 2010, 28.464 immigrés âgés dans le Bas-Rhin soit 26% des immigrés du département et 28.029 immigrés âgés dans le Haut-Rhin, soit 33,9% des immigrés du département.

Concernant la Lorraine, c'est en Moselle que leur présence est la plus forte. Sur l'ensemble des personnes âgées immigrées de Lorraine, 60,4% résident sur le territoire Mosellan. Ils représentaient, en 2010, 44.753 personnes. Ces immigrés âgés représentaient par ailleurs 42,4% des immigrés de Moselle alors que la population du même âge en Moselle ne représente que 28% de la population départementale. Cela signifie que 4 immigrés sur 10 en Moselle, sont âgés de 55 ans et plus. La situation de vieillissement des immigrés est moins marquée dans les autres départements lorrains pour autant elle reste significative.

Dans les Vosges et la Meuse la part des immigrés âgés parmi les immigrés reste importante. Ainsi le département des Vosges comptabilisait, en 2010, 6.359 immigrés âgés, soit 40,4% des immigrés. Au niveau de la Meuse, le nombre d'immigrés âgés était de 3.345 personnes, soit 38,8% des immigrés du département. Le département de la Meurthe-et-Moselle compte quant à lui 19.932 immigrés qui représentent

36,1% des immigrés résidant dans le département.

Il faut aussi prendre en compte dans ce public les primo-arrivants âgés qui arrivent sur le territoire (données relatives aux signataires du Contrat d'Accueil et d'Intégration émanant de l'OFII - Office Français de l'Immigration et de l'Intégration). Les plus de 55 ans représentent ces dernières années entre 3% et 4% des primo-arrivants en Alsace : 86 sur 2.483 primo-arrivants en Alsace (3,5%) en 2010, 112 sur 2.529 en 2011 (4,4%).

Ces quelques chiffres soulignent la réalité du vieillissement des populations immigrées en Alsace et en Lorraine (notamment en Moselle). Le nombre de personnes âgées immigrées sur les territoires, tant national que local, n'est pas négligeable et montre la nécessité de mener des actions en direction de ce public.

Sources :

- BLANPAIN Nathalie, CHARDON Olivier, Projections de population à l'horizon 2060, in *INSEE Première*, n° 1320, octobre 2010 <http://www.insee.fr/fr/ffc/ipweb/ip1320/ip1320.pdf>
- Collectif, Vieillesse et dépendance : évolutions d'ici 2020, in *Chiffres pour l'Alsace*, n°17, avril 2011.

Pour aller plus loin :

- CROGUENNEC Yannick, Qui sont les immigrés âgés, in *Infos Migrations*, n° 34, février 2012 http://www.immigration.interieur.gouv.fr/content/download/38827/295963/file/infosmigrations_34.pdf
- INSEE, Age et vieillissement, in INSEE, Immigrés et descendants d'immigrés en France - Edition 2012, pp. 108-109
- LEYENDECKER Simon, MAFFESSOLI Murielle, Les immigrés âgés à Strasbourg : un vieillissement singulier, in *Compas Etudes*, n° 15, février 2015 <http://www.oriv-alsace.org/documents/les-immigres-ages-a-strasbourg-un-vieillissement-singulier/?aid=2700&sa=0>
- ORIV, Profil socio-démographique des immigrés résidant en Lorraine. Zoom sur les immigrés âgés en Moselle. Note statistique, mai 2013 http://www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/oriv_note_immigres_ages_moselle.pdf
- Réseau RECI, Bibliographie "Personnes âgées immigrées", septembre 2014 www.oriv-alsace.org/wp-content/uploads/biblio_reseau_reci_personnes_agees_immigrees1.pdf